

Maison individuelle. L'énergie photovoltaïque, c'est branché !

Soucis de l'environnement ou d'économie, les panneaux solaires installés sur le toit des maisons ont de beaux jours devant eux.

La conférence de l'Ami sur le thème de l'électricité photovoltaïque a réuni plus d'une centaine de participants, comme celle sur "l'habitat sain".



Une fois de plus, la conférence de l'Association pour la maison individuelle (Ami) a été un succès. Organisée vendredi, elle avait pour thème l'électricité photovoltaïque. Dans une démarche de développement durable par l'utilisation d'énergies renouvelables, elle consiste, pour les particuliers, à équiper leur logement de panneaux photovoltaïques produisant de l'électricité pour un usage intérieur simple voire une revente de l'énergie non-utilisée à EDF.

Crédit d'impôt et aide du conseil général

Patrice Desdaud, président de l'association, avait invité, vendredi, Pierre Picot, de la société lannionnaise Initiative et énergies locales.

Il a expliqué à la centaine de personnes présente le fonctionnement, la mise en œuvre, les prix et les aides possibles pour un équipement photovoltaïque (crédit d'impôt et subvention du conseil général). Il a toutefois regretté que la procédure de demande préalable de cette dernière subvention soit d'une complexité "presque dissuasive, sur un plan administratif".

L'auditoire a posé de nombreuses questions d'ordres technique, pratique et parfois plus philosophiques. Il a été également question de l'écobilan de ces équipements, des origines et de la fabrication des panneaux, des conditions d'usage en fonction des saisons, de l'orientation optimale

des panneaux et de l'amortissement de l'investissement financier.

Des panneaux intégrés à la toiture

Déjà plusieurs solutions existent actuellement, pour les particuliers ; les tuiles photovoltaïques qui remplacent les tuiles ou ardoises classiques et assurent une double fonction d'étanchéité et de production d'électricité, ou encore des bacs aciers permettant de réaliser des toitures originales intégrant les panneaux solaires. Plusieurs personnes du public ont aussi fait part de leurs expériences personnelles.

* Une fois de plus, on a constaté notre grand retard par rapport à

d'autres pays, dont l'Allemagne! Mais ne désespérons pas. Il y a eu déjà 40 demandes auprès du conseil général, cette année, a signalé Patrice Desdaud. Le train est en marche ! »

Développement durable : dans l'habitat aussi

« L'Ami poursuit sur sa lancée citoyenne pour le développement durable dans l'habitat, qui va des matériaux à l'énergie, en passant par l'usage des sols, la qualité de l'eau et le recyclage des matériaux. Informer, faire parler les professionnels avertis contribuera-t-il à mieux sensibiliser sur le devenir et la sauvegarde impérieuse de notre planète? C'est ce que nous souhaitons ».